



Garantie Commerciale

Votre pergola est garantie 5 ans contre tous vices de fabrication pour la structure aluminium, 2 ans pour les autres pièces (excepté les pièces d'usure telles que le moteur, tringlerie, rideaux et, le cas échéant, les joints de lames), dans des conditions normales d'utilisation et pour un usage domestique.

Pour bénéficier de la garantie, votre abri doit :

- être posé selon les indications figurant sur la notice
- être entretenu régulièrement (attention l'usage d'un nettoyeur haute pression ou de produits abrasifs, chimiques, corrosif pour le nettoyage entraîne l'annulation de la garantie)
- être utilisé normalement sans avoir subi de modifications

Facteurs d'exclusion de la garantie

- le non-respect des conditions citées ci-dessus
- **l'absence de réserves précises sur le bon de transport à la livraison, malgré des dégâts apparents (*la mention « sous réserve de déballage », ou trop vague n'est pas recevable*)**
- les défauts apparents non signalés avant la mise en œuvre du produit
- les détériorations consécutives à un montage non conforme ou à une mauvaise utilisation
- les désordres consécutifs à un événement extérieur ou climatique
- le vieillissement naturel du produit notamment lié aux intempéries, la décoloration et l'usure normale du produit.

Mise en œuvre de la garantie :

la garantie est limitée exclusivement au remplacement des pièces avérées défectueuses. En aucun cas la garantie couvre un autre préjudice, notamment toute opération de pose et/ou dépose du produit, par l'intermédiaire de Green Outside ou de tout autre tiers.

Conditions d'application :

Pour déclencher une prise en charge au titre de la garantie, une information doit nous parvenir à l'adresse mail sav@green-outside.com (ou par courrier à Green Outside 21 route d'Alex 0 1100 Bellignat) avec vos coordonnées, votre facture d'achat acquittée (précisant le lieu la date et le référence du produit), le descriptif précis du problème rencontré (ainsi que toute précision utile liée notamment à la pose), des photos sous différents angles et de qualité suffisante pour faciliter la compréhension du défaut rencontré et permettre d'apporter une réponse adaptée.

Un dossier SAV est alors enregistré pour le bon déroulement et le suivi client.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue, Green Outside se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis.

Pour tout contact en cas de besoin :

sav@green-outside.com

Green Outside sas, 21 route d'Alex, 01100 Bellignat

